

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SIDI MOHAMED TECHNOLOGY » en abrégé «  
SIDIMTECH »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME  
WILLIAMSVILLE APRES LA CROIX BLEUE. NON LOIN DU  
KIOSQUE MIMOS., Lot 255, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 15/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIDI MOHAMED TECHNOLOGY »

en abrégé « SIDIMTECH »

Objet : Industries, Audiovisuelles et  
cinématographiques, Editions, Industries, Industrie  
technologique, Industries culturelles, artistiques,  
Evènementiel, Artisanat, Tourisme, Vente de  
marchandises diverses, Promotion immobilière,  
Promotion sportive, Import-export, Commerce général,  
Transports et logistiques, Art et communications,  
Bâtiment et Travaux Publics, Recherches et  
développements, Consulting, Formations, Prestations  
diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE APRES LA CROIX BLEUE. NON LOIN DU KIOSQUE MIMOS., Lot 255, Ilot 25

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO SIDI MOHAMED LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05842 du 01/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39524/GTCA/RC/2023 du 01/06/2023

